



## DASRI : NE SIGNEZ RIEN !

Vous venez de recevoir un courrier de l'éco-organisme DASTRI chargé de la collecte des déchets à risques infectieux pour les patients en auto traitement.

Cette lettre vous invite dans des délais très courts à vous déclarer point de collecte ou point d'accueil volontaire, et laisse à penser qu'il y a eu concertation. Il n'en est rien.

L'éco-organisme ne respecte pas le cahier des charges qui avait été négocié entre les pouvoirs publics, les représentants des pharmaciens, (syndicats et ordre) et les associations de patients. Nous avons alerté les ministères concernés pour qu'ils rectifient cette situation.

Les raisons qui nous poussent à vous rendre prudent.

1. La seule obligation des pharmaciens est de fournir les collecteurs mis à disposition par DASTRI aux patients en auto-traitement
2. Dans le cas où un secteur doit s'appuyer sur les pharmaciens pour en plus récupérer les boîtes contenant les déchets, tous les pharmaciens du secteur doivent avoir accès au même processus de collecte sans aucune discrimination
3. PDC : *point de collecte*. Le contrat proposé n'est pas équilibré, tout est à la charge du pharmacien et l'éco-organisme peut du jour au lendemain vous rayer de la carte même si vous respectez toutes les obligations. De plus dans le dernier courrier ils demandent aux pharmaciens de se conformer à un point de collecte récupérant plus de 15 kg par mois entraînant de nouvelles obligations beaucoup plus contraignantes qu'un point de collecte classique.
4. PAV : *point d'accueil volontaire*. Il n'existe aucun contrat entre le pharmacien et DASTRI et rien n'est prévu pour le ramassage des sacs pleins.
5. Nous appelons aussi votre attention sur vos contrats d'assurances pour vous et le personnel pour cette récupération qui n'est pas une obligation pour les pharmaciens,

C'est pourquoi, les trois syndicats solidaires sur ce dossier, vous demandent d'attendre de nouvelles consignes et de ne rien signer, ce qui nous permettra d'avoir enfin la possibilité de négocier avec DASTRI et les pouvoirs publics et de faire respecter tous les engagements respectifs, notre profession et notre diplôme.

Nous vous prions d'accepter nos confraternelles et solidaires salutations.

Françoise DALIGAULT

Philippe GAERTNER

Gilles BONNEFOND

Présidente UNPF

Président FSPF

Président USPO